

L'entrepreneur électricien essentiel lors de l'achat d'une première voiture électrique

Bien des gens ne le savent pas encore mais quand vient le temps de faire le branchement d'une borne de recharge pour un véhicule électrique, les lois en vigueur exigent que l'on fasse appel à un entrepreneur électricien pour le branchement de celle-ci. Ainsi, la Corporation des maîtres électriciens du Québec (CMEQ) rappelle aux consommateurs de faire appel à un maître électricien pour l'installation de celle-ci. Le maître électricien est en mesure de garantir les travaux et les équipements qu'il installe en plus de bien conseiller sur l'appareillage électrique homologué au Canada, source d'efficacité énergétique. Sur le marché, il existe une grande variété de choix de bornes de recharge et une diversité dans les prix.

Voici quelques étapes qui seront réalisées par l'entrepreneur électricien :

- Valider ou déterminer avec vous le niveau de recharge et la borne à vous fournir
- Faire un calcul de charge pour vérifier si l'énergie restante de l'entrée électrique de votre domicile est suffisante
- Proposer les options possibles si votre entrée n'a pas la puissance suffisante pour alimenter votre borne de recharge
- Déterminer la puissance du circuit d'alimentation
- Confirmer avec vous l'emplacement de la borne de recharge
- Calculer la chute de tension
- Choisir le bon type de câblage
- Fournir un devis au besoin
- Effectuer les travaux

Une liste d'entrepreneurs électriciens installant des bornes de recharge et un Répertoire des membres sont mis à la disposition du public sur le site WEB de la CMEQ. Ces ressources facilitent la recherche d'entrepreneurs électriciens et permettent aux consommateurs d'être assurés de la qualification des entrepreneurs soumissionnaires.



Bien des gens ne le savent pas encore mais quand vient le temps de faire le branchement d'une borne de recharge pour un véhicule électrique, les lois en vigueur exigent que l'on fasse appel à un entrepreneur électricien pour le branchement de celle-ci.

Source : CMEQ, Direction des communications
514 738-2184